

**SOMMAIRE**

**APPROCHE SYNTHETIQUE**

Tableau Synthétique	Page 2
Quelques éléments clefs du budget primitif	Page 3
Les grandes lignes des dépenses et recettes (tableau synthétique)	Page 4

**APPROCHE ANALYTIQUE ET FONCTIONNELLE**

Dépenses de fonctionnement et d'investissement	
Généralités	Page 5
La dette	Page 7
Le secteur personnes âgées	Page 8
Le secteur social	Page 9
Le secteur enfance et petite enfance	Page 12
Le secteur jeunesse	Page 14
Le secteur sportif	Page 15
Le secteur de l'animation	Page 18
Le secteur culturel	Page 19
Détail des programmes d'investissement	Page 20
Recettes de fonctionnement et d'investissement	Page 26

**CONCLUSION** Page 28

Quelques indicateurs (DGF/DSU/logements)	Page 29
--	---------



## Quelques éléments clefs du Budget Primitif 2010

Le Budget Primitif 2010 s'équilibre en dépenses et en recettes à hauteur de **10 047 328 €**.

**La prévision de travaux est à hauteur de 2 059 500 €, propositions nouvelles et reports de crédits inclus, en diminution par rapport aux prévisions du BP 2009 ( 2 252 117 €) et en augmentation par rapport à la réalisation du CA 2009 (1 513 256 €) .**

Ces travaux d'investissement seront financés de la façon suivante :

- 41 % d'autofinancement
- 28 % de participations extérieures et subventions
- 19 % d'emprunt
- 12 % de recettes exceptionnelles (cessions)

Le fonds de compensation de la TVA 2010 perçu sur les investissements de 2009 (223 815 €) finance pour sa part le remboursement du capital de la dette (208 000 €).

Il s'agit d'un **Budget volontaire**, mais un budget **prudent et mesuré**, conforme aux orientations budgétaires déclinées dans le DOB qui a été présenté le 8 février dernier.

**> Les dépenses de gestion** seront contenues, avec la volonté affichée de tenter de diminuer les charges de fonctionnement.

Que ce soit sur les fluides, les fournitures, la documentation, tout ce qui peut être économisé le sera.

**Conformément à la dynamique impulsée par la municipalité, les crédits prévus au budget 2010 se déclineront par délégations.**

<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT LES GRANDES LIGNES</b>								
	CA 2004	CA 2005	CA 2006	CA 2007	CA 2008	CA 2009	BP2010	2010%/2009
Intérêts de la dette	155 787	190 206	206 708	205 857	231 423	163 076	85 000	-47,88%
Personnel	3 017 606	3 224 153	3 307 634	3 372 182	3 481 582	3 558 712	3 600 000	1,16%
Subventions & Participations	504 932	455 150	528 273	575 504	540 635	495 142	585 895	18,33%
Dépenses de gestion	1 560 923	1 847 979	1 600 752	1 722 629	1 669 313	1 796 937	1 755 851	-2,29%
<b>Total Dépenses</b>	<b>5 239 248</b>	<b>5 717 488</b>	<b>5 643 367</b>	<b>5 876 172</b>	<b>5 922 953</b>	<b>6 013 867</b>	<b>6 026 746</b>	<b>0,21%</b>

<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT : LES GRANDES LIGNES</b>								
	CA 2004	CA 2005	CA 2006	CA 2007	CA 2008	CA 2009	BP2010	2010%/2009
Fiscalité directe	2 774 611	2 820 394	2 885 909	2 907 175	3 016 122	2 983 859	3 019 070	1,18%
Dotation Etat	2 175 155	2 214 752	2 314 988	2 358 690	2 372 244	2 265 390	2 226 370	-1,72%
Fiscalité indirecte	306 340	442 954	500 572	319 926	375 909	228 036	217 650	-4,55%
Cessions	26 975	4 319	10 321	6 159	1 100 403	120 500	0	
Recettes de gestion	660 832	662 101	698 056	865 264	734 337	1 033 475	986 629	-4,53%
<b>Total Recettes</b>	<b>5 943 913</b>	<b>6 144 520</b>	<b>6 409 846</b>	<b>6 457 214</b>	<b>7 599 015</b>	<b>6 631 260</b>	<b>6 449 719</b>	<b>-2,74%</b>

<b>DEPENSES D'INVESTISSEMENT : LES GRANDES LIGNES</b>								
	CA 2004	CA 2005	CA 2006	CA 2007	CA 2008	CA 2009	BP2010	2010%/2009
Capital dette	869 036	676 008	782 430	448 735	229 699	184 446	208 000	12,77%
Remb.anticipé					714 000			
Travaux/Subvts Equipement	2 303 949	2 136 259	487 435	600 061	703 509	1 513 256	2 059 500	36,10%
<b>Total Dépenses</b>	<b>3 172 985</b>	<b>2 812 267</b>	<b>1 269 865</b>	<b>1 048 796</b>	<b>1 647 208</b>	<b>1 697 702</b>	<b>2 267 500</b>	<b>33,56%</b>

<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT : LES GRANDES LIGNES</b>								
	CA 2004	CA 2005	CA 2006	CA 2007	CA 2008	CA 2009	BP2010	2010%/2009
Concours extérieurs	428 226	604 811	98 481	63 638	81 840	103 448	441 156	326,45%
FCTVA	144 908	101 408	354 195	330 669	76 948	155 051	223 815	44,35%
Cessions							243 305	
Emprunts	1 463 262	1 955 000	290 000	150 000	0	300 000	300 000	0,00%
reports de crédits							229 500	
<b>Total</b>	<b>2 036 396</b>	<b>2 661 219</b>	<b>742 676</b>	<b>544 307</b>	<b>158 788</b>	<b>558 499</b>	<b>1 437 776</b>	<b>157,44%</b>

## **A ) Les dépenses de fonctionnement ( 6 864 676 €). Les dépenses d'investissement (3 182 652 €)**

> **Les dépenses de personnel** s'élèvent à **3 600 000 €**, en augmentation de 1,16 % par rapport au réalisé 2009.

Plusieurs paramètres sont à considérer pour cette prévision budgétaire ;

- 2 départs en retraite au 1<sup>er</sup> semestre 2010 (il s'agit de 2 agents des services techniques, dont un en longue maladie) et 2 autres en fin d'année ; les remplacements ou répartition du travail sont à étudier.

- la mutation des 2 agents concernés au CCAS ; la ville ne les prendra plus en charge au niveau du chapitre budgétaire des frais de personnel. Le CCAS aura son autonomie propre.

- le Glissement Vieillesse Technicité (GVT), augmentation classique des salaires suivant la carrière, donc les avancements de grade et d'échelons des agents municipaux.

> S'agissant **des intérêts de la dette**, le poste est en diminution de moitié ; **85 000 €** contre 163 076 € en 2009.

Cette baisse sensible est la résultante de la chute actuelle des taux, compte tenu des difficultés économiques nationales résiduelles. Or la structure de la dette de Saint-Max est à dominante « taux variable », ce qui profite à la ville dans les conditions actuelles et qui fait diminuer ce poste de moitié.

En outre, le passage de l'index Euribor 12 mois à 1 mois réalisé cette année sur plusieurs emprunts a eu le même effet bénéfique.

Si la conjoncture se maintient ainsi pour l'instant, comme le prévoient les spécialistes pour l'année 2010, les prévisions seront donc respectées.

> Sur les **subventions aux associations et les participations** en direction des partenaires de la ville, elles sont en augmentation : **585 895 €** (+18 % par rapport à 2009)

> **les dépenses de gestion** sont contenues et en légère diminution (**1 755 851 €**) ; l'enjeu de l'année 2010 sera de faire le maximum d'économies budgétaires en terme de fonctionnement quotidien. Les réalisations en terme de travaux d'investissement y contribuent, et chaque service sera invité à agir en ce sens.

> **les dépenses d'investissement (2 059 500 €)** comprennent les propositions nouvelles et les reports de crédits détaillés plus avant, par délégation, mais aussi par opération individualisée au niveau des fonctions comptables (cf tableau page 19).

Si le capital de la dette est en augmentation, l'annuité de la dette est pour sa part en diminution (29 € / habitant), tout comme l'encours de la dette (379 €/ habitant).

La municipalité poursuit ses investissements pour l'entretien de ses bâtiments communaux en s'appuyant sur une démarche de développement durable afin de générer, à moyen terme, des économies importantes de fonctionnement.

- Remplacement de chaudières obsolètes, en s'appuyant sur un audit énergétique ;
- Changement des menuiseries dans les écoles, pour une meilleure isolation ;
- Les travaux seront également guidés par l'audit accessibilité qui devra nous amener à rendre accessible nos bâtiments communaux d'ici à l'horizon 2015 ou après.
- A cet effet, les travaux du stade Mainvaux réalisés en 2010 seront en adéquation avec ces directives.
- En outre, en terme d'exemplarité, la commune, après avoir instauré le tri sélectif en 2009 dans ses bâtiments, a prévu l'installation d'un récupérateur d'eau de pluie au Centre Technique pour participer pleinement à la baisse de consommation d'eau potable, et prendre toute sa place dans le combat qu'il convient de mener en terme de développement durable, chacun avec ses possibilités, afin de protéger notre planète des dangers climatiques qui la guettent, si l'on n'y prend pas garde.

Etant entendu que c'est un combat quotidien.

<b>LA DETTE</b>							
	<b>2004</b>	<b>2005</b>	<b>2006</b>	<b>2007</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>
<b>Capital</b>	865 744	676 008	782 430	448 735	229 699	184 446	208 000
<b>Intérêts</b>	155 171	138 782	184 266	210 841	222 319	163 076	85 000
<b>Annuité (capital + intérêts)</b>	<b>1 020 915</b>	<b>814 790</b>	<b>966 696</b>	<b>659 576</b>	<b>452 018</b>	<b>347 522</b>	<b>293 000</b>
<b>Annuité par habitant</b>	<b>92</b>	<b>74</b>	<b>88</b>	<b>60</b>	<b>41</b>	<b>33</b>	<b>29</b>
<b>Annuité/recettes réelles de fonctionnement</b>	17,18%	13,26%	15,08%	10,21%	5,95%	5,24%	4,54%
<b>Capital restant dû au 31/12 (encours de la dette)</b>	4 247 773	5 636 758	5 427 493	5 283 474	4 752 630	4 076 394	3 869 002
<b>Encours dette/habitant</b>	<b>385</b>	<b>511</b>	<b>492</b>	<b>479</b>	<b>431</b>	<b>390</b>	<b>379</b>
<b>Encours dette/recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>71,46%</b>	<b>91,74%</b>	<b>84,67%</b>	<b>81,82%</b>	<b>62,54%</b>	<b>63,40%</b>	<b>59,99%</b>

11 038 habitants de 2004 à 2008

10 439 habitants en 2009

10213 habitants en 2010

## Le secteur Personnes âgées

La création du pôle seniors et personnes âgées est donc maintenant concrétisée ; 2010 verra la montée en puissance de ce pôle, véritable vecteur de service à la personne.

Il s'agit pour la municipalité d'apporter un complément aux personnes âgées, une offre de service qui met l'accent sur le lien intergénérationnel, l'écoute, la visite à domicile, et se décline de plusieurs façons :

- portage de repas à domicile ; il était auparavant assuré par le prestataire de service, il l'est maintenant par nos soins, la livraison est faite par des agents municipaux, qui en même temps assurent une présence, une écoute, et peuvent ainsi faire le lien avec les élus en charge de cette délégation.

- activités de « mise en forme », qui se font maintenant dans la salle d'escrime à l'espace Victor Hugo, pour l'instant 2 fois par semaine, et connaît déjà un certain succès.

- un service de portage de livres est également en projet, en lien avec la bibliothèque municipale, pour les personnes âgées qui ne peuvent se déplacer.

- le déneigement sur les trottoirs devant le domicile des personnes âgées par de jeunes bénévoles a été mis en place et rencontre un vif succès, ce service sera développé. Un groupe de jeunes a donc laissé ses coordonnées, la ville a acheté le matériel nécessaire et sous l'égide d'un animateur, dès que le mauvais temps arrive, ce service se met en place. En outre, il permet à ces jeunes de s'investir et de se rendre utile, dans l'attente d'une opportunité professionnelle qui n'est pas toujours au rendez-vous.

A ce service viendront s'en ajouter d'autres ; cette année, les chantiers éducatifs ont été nombreux en faveur des résidents du foyer « le clos pré », pour lesquels les jeunes ont réalisé un jardin et un terrain de croquet , pour le plus grand plaisir des aînés qui ont apprécié cette initiative.

Même chose pour les bougies réalisées par les enfants en faveur des personnes âgées pour le goûter de St Nicolas, ou encore les visites des jeunes du centre de loisirs lors du carnaval .

Une permanence se tiendra à l'espace Victor Hugo, afin de faire bénéficier les Anciens de toutes les informations utiles sur les services mis en place, car d'autres activités verront le jour (jeux de société, marche, informatique, ...)

## Le secteur social

> La subvention en direction du **CCAS** est en augmentation par rapport à 2009 ; en effet, l'an dernier, quelques recettes résiduelles sur le secteur personnes âgées avaient été encaissées et donc avaient contribué à l'équilibre du budget .

Sur cette année 2010, c'est un budget **résolument social**, les deux secteurs étant désormais distincts, ainsi qu'en terme de personnel territorial.

L'action sociale a été revue à la hausse, pour pallier à ces temps difficiles ; la municipalité souhaite en effet être à l'écoute des plus démunis.

En comparant les dossiers des familles éprouvant des difficultés et demandeuses d'aides financières ou alimentaires, on peut s'apercevoir que les situations ne sont plus les mêmes.

Dans les dernières années, on pouvait noter un grand nombre de demandeurs bénéficiaires du RMI, en situation de surendettement, de chômage : mêmes familles sur un long terme car peu de changements dans leurs situations.

Depuis 2 ans, la crise économique a entraîné une hausse du chômage qui a eu des conséquences sur les revenus et niveaux de vie des personnes, et le C.C.A.S. a dû épauler de nouvelles familles confrontées à des problèmes financiers. Ces personnes n'avaient jamais envisagé être dans l'obligation de s'adresser auprès d'un service social.

Les personnes handicapées vivant seules ont des ressources insuffisantes pour faire face à leurs problèmes de santé (appareillages, soins ou pharmacie peu ou non remboursés, trajets pour se rendre en clinique ou chez les professionnels de santé à tarif non préférentiel) et nous avons pu enregistrer ainsi de nouveaux demandeurs d'aides alimentaires ou financières.

A cet effet, il convient de souligner la **création en 2009 de l'OMPH** (Office Municipal Passerelle Handicap), association qui a vocation à être à l'écoute des personnes en situation de handicap. Que ce soit en terme d'accessibilité, en terme d'écoute, d'initiative originale, l'OMPH va apporter une réponse aux personnes en difficulté ce ce fait.

Cette association prendra toute sa mesure en 2010 ; son siège social est rue Joseph Huet, et beaucoup de bénévoles intéressés par cette mise en place se sont déjà fait connaître pour travailler avec les responsables.

En terme d'initiative, il leur a été demandé de travailler sur l'écoute, l'accueil des personnes handicapées, sur l'accessibilité en lien avec les services municipaux, mais également l'accessibilité dans la ville, ainsi que sur la possibilité de mettre en place une diminution de la taxe d'habitation, afin d'éclairer la municipalité sur ce point .

Il est en effet possible pour la ville d'opter pour un abattement de 10 % en faveur des personnes à mobilité réduite ; Il convient de s'intéresser à l'impact d'une telle mesure, en lien avec les services fiscaux.

Sur le côté plus social, on a pu noter une légère baisse des demandes d'aides concernant les bénéficiaires du R.S.A. qui a remplacé le R.M.I. et qui, du fait du complément octroyé en cas d'emploi à temps partiel, leur permet de mieux vivre et d'assumer leurs charges et de continuer à bénéficier de certaines aides sociales mises en place. Ces nouvelles dispositions les incitent à continuer à travailler et pouvoir obtenir un emploi à temps complet.

L'Association Relais Solidaire qui propose un colis alimentaire une fois par mois connaît des retombées positives des utilisateurs qui sont accueillis chaleureusement et ne se sentent plus « en marge » de la société. C'est pour eux le « petit plus » qui les aide à terminer le mois et à ne pas s'endetter.

Au niveau des loisirs pour les enfants, on peut constater une large baisse de fréquentation des colonies de vacances pour des raisons financières ; seule, l'opération « premier départ en vacances » rencontre du succès du fait de l'aide de plusieurs partenaires dont la Commune.

### **Le social dans l'AVENIR**

En raison de la conjoncture actuelle, il faut s'attendre à une croissance des demandes dans l'avenir et penser à y pourvoir en mettant en place des aides spécifiques tant envers les adultes qu'envers les enfants :

- Aider les familles à retrouver un emploi (formations, remises à niveau, bilans de compétences, aides au permis de conduire qui est souvent un frein à l'emploi, ....)
- Mettre en place des vacances en famille ou travailler en partenariat avec des associations qui proposent ces séjours,
- Programmer des budgets pour les personnes handicapées
- Proposer des ateliers spécifiques (culinaires, couture, ménage, apprendre à gérer son budget, à faire des courses économiques, à remplir des documents administratifs ...).

Dans un proche avenir, il pourrait être envisagé d'étudier la création d'une « EPICERIE SOCIALE » petite surface alimentaire où il est possible de faire ses courses à prix très réduits, mais avec toutes les précautions d'usage.

Ce système permettrait à des personnes en grande difficulté financière de s'alimenter sans passer par les systèmes de "colis", de constituer des repas équilibrés, et d'être conseillés dans le choix des ingrédients et des produits de base.

L'épicerie sociale s'adresse à des personnes ou des familles en grande précarité, en les aidant pendant une période déterminée, éventuellement renouvelable.

## **LE SIVU**

Ce syndicat à vocation urbaine qui regroupe les communes de SAINT MAX et de MALZEVILLE a un projet ambitieux sur le quartier Saint-Michel/Jéricho où vont être construits prochainement un nouveau Centre Social et une crèche.

L'arrivée de ce nouveau centre social, à vocations multiples, permettra à notre C.C.A.S. de s'impliquer dans les actions dirigées tant vers les familles que vers les enfants, et de travailler en parfait partenariat avec Malzéville, ainsi que d'intégrer les familles Maxoises.

C'est une préparation importante qu'il convient d'anticiper pour l'horizon 2012 ; ce bâtiment sera dorénavant à Saint Max.

## Le secteur enfance / Petite enfance

> **La Ville de Saint-Max s'engage résolument dans le domaine de la petite enfance**, non seulement cette année, mais également en matière de programme municipal. En effet, trop souvent, les parents se retrouvent avec des difficultés de garde.

Les participations en direction des 3 crèches sont en augmentation :

- **crèche Frimousse** : 200 000 €, afin d'aider la structure à élargir sa capacité d'accueil. Gérée par le Syndicat Intercommunal de la Crèche Frimousse, réunissant les villes de Essey-lès-Nancy, Tomblaine et Saint-Max, cette crèche territoriale possède un potentiel qu'il s'agit de développer, afin de satisfaire à la demande d'accueil.

- **crèche les Confettis** : c'est également une structure parentale, située à Dommartemont. Elle fonctionne à effectif plein, et sa situation dans des locaux exigües n'est pas toujours facile.

La fermeture de l'école Jean-Rostand, programmée fin juin 2010, va peut-être impacter cette structure qui fonctionnait également avec du périscolaire.

- **La crèche parentale « La Ribambelle »** quittera prochainement ses locaux actuels, pour intégrer des locaux disponibles à Pierre et Marie Curie, et qui vont être aménagés, ceci dans l'attente de la construction des nouveaux locaux sur le site de St Michel/Jéricho dans le cadre du programme de l'ANRU. La subvention est en augmentation afin d'aider au fonctionnement de la crèche.

D'autre part, une contribution significative est apportée par la Ville en direction du **SIVU (Syndicat intercommunal Saint-Michel/Jéricho)** (98 000 €), dans le cadre du programme de l'ANRU. Une participation est également prévue en investissement, afin de commencer à régler le programme qui s'occupe principalement de tout le dossier structurel.

La reconstruction du bâtiment « Crèche-Centre Social » dans le cadre de l'opération de rénovation sur le secteur Saint-Michel Jéricho permettra aux Maxois de disposer également d'une crèche moderne et accueillante (2012-2013)

La ville poursuit son action en partenariat avec la commune d'Essey-lès-Nancy, avec le RAM (relais assistantes maternelles) pour proposer les modes de gardes les plus adaptés en direction des familles. Les assistantes maternelles sont nombreuses sur la commune et leur action est dynamique, notamment par le biais d'une association « ass mat'xoises » qui regroupe quelques unes d'entre elles pour partager des activités avec les enfants.

La Municipalité poursuit son action pour améliorer l'accueil de nos enfants à l'école ; en effet, sur les menuiseries :

- de nouveaux crédits sont prévus pour le groupe scolaire Paul Lévy (108 000 €) ,
- l'école Clémenceau bénéficie d'un report de crédits de 38 395 €,
- 80 800 € seront nécessaires pour finir le Groupe Scolaire Pierre et Marie Curie, qui a bénéficié de travaux de qualité sur l'ensemble de ses bâtiments.

> Continuation de la programmation des travaux liés aux économies d'énergie : non seulement le remplacement des fenêtres à Paul Lévy et Clémenceau, mais également installation de nouvelles chaudières à Paul Lévy et à Curie (investissements respectivement de 89 900 € et 150 000 € minimum).

La chaudière de l'école Clémenceau a pour sa part, été changée en 2009 par nécessité impérative.

> Amélioration des cours de récréation de deux écoles maternelles (Clémenceau et Curie) : remplacement des structures de jeux, réfection de l'enrobé et installation d'un préau à Clémenceau.

> Poursuite du programme d'investissement informatique dans les écoles du groupe scolaire Pierre et Marie Curie ; en deux ans, tous les établissements de la commune seront équipés avec un matériel informatique performant.

> Installation de deux nouveaux selfs à Curie et Jules Ferry qui passera par une réfection complète de la partie réfectoire ; ainsi l'ensemble de nos restaurants scolaires disposera d'équipements modernes et adaptés aux enfants (25 000 €+ acquisition de plateaux et de vaisselle adaptée, comme cela a été fait pour Paul Lévy et Victor Hugo)

> Sécurité sur les chemins des écoles ; après l'installation de ralentisseurs à proximité des écoles, la ville limitera la circulation sur le site du groupe scolaire Curie.

> Entretien courant du patrimoine avec des remises en peinture, des travaux d'aménagement, des rénovations de toiture ou encore de la verrière de l'école Jules Ferry.

## Le secteur jeunesse

Les efforts sur la jeunesse sont maintenus en fonctionnement comme en 2009 avec les objectifs de maintenir la diversité et les tarifs attractifs tant en accueil de loisirs qu'en services au Pôle jeunesse, sport et loisirs. Dans cette même logique, nous poursuivons une politique axée sur la rationalisation des coûts de fonctionnement en favorisant les économies liées aux fluides et aux consommables.

La fréquentation en augmentation est une preuve de la satisfaction des familles et des enfants. Dans cette dynamique, un questionnaire, destiné aux utilisateurs, est à l'étude pour évaluer la satisfaction croissante et poursuivre la démarche d'amélioration. L'effort sera aussi renforcé auprès de la jeunesse en proposant des actions délocalisées dans les différents quartiers, associées à des temps événementiels en lien avec les attentes des enfants et adolescents.

Les chantiers jeunes, proposés régulièrement lors des vacances scolaires, suscitent une adhésion toujours croissante pour les 16-18 ans et ces actions seront pérennisées et renforcées par des projets de chantiers d'insertion pour des jeunes plus âgés, dans l'objectif de favoriser le retour à l'emploi, en lien avec le pôle emploi et des associations partenaires. A cet égard des partenariats adaptés seront envisagés pour continuer de répondre aux attentes de jeunes mobilisés et investis dans ces actions citoyennes.

Le Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes (CMEJ) verra la fin du premier mandat et son renouvellement en 2010 avec des projets axés sur la sensibilisation du jeune public concernant notamment les liens intergénérationnels et la pédagogie axée sur le respect environnemental et la citoyenneté.

Un investissement pour renforcer le petit matériel et mobilier et appuyer cette ambition est prévu au budget primitif, et une réflexion sur la rénovation de l'accueil de loisirs sera également menée pour la fin de l'année, notamment compte tenu de l'augmentation de la fréquentation lors des mercredis et des vacances scolaires.

## Le secteur sportif

> La démarche de la Ville s'exprime en 4 axes forts :

- une politique d'équipements sportifs adaptée,
- l'encouragement aux sports : un soutien actif au mouvement associatif,
- une animation sportive dynamique à l'intention des jeunes,
- la vie sportive rythmée par des temps forts : Le trophée des Ecoles, les jeux de la CUGN, l'Open de danse, Maxi Sport, Gala Boxe Thaï, etc.

> Des opérations conséquentes

- Depuis début 2009, un programme spécifique pour la réfection du Stade Mainvaux est en cours :

Réfection et aménagement de la tribune, des vestiaires et extension du club house ; les travaux qui se dérouleront de septembre 2010 à environ Avril 2011 (**613 000 €**) permettront d'offrir un équipement de qualité aux sportifs, notamment à l'équipe de Football. (subvention 75 000 € de l'Etat, 25 000 € F.A.F.A. Ligue Lorraine de Football + Conseil Général).

- Prévision : réfection du terrain d'entraînement Mainvaux (côté Poincaré).
- L'éclairage du terrain sur le site de Jean Rostand.
- Le terrain multisport Jéricho : clôture, installation d'une fontaine sur le site en cours.
- Rénovation de la Salle d'Armes (espace Victor Hugo) à destination notamment du club d'escrime.

> Poursuite des améliorations des équipements existants

- Acquisition de matériel et équipement divers

- Des chantiers jeunes :

Il est également envisagé de mener des « **chantiers jeunes** » sur des opérations ponctuelles (travaux de peinture, pour des vestiaires par exemple).

- Des travaux d'entretien et de sécurité :

La Ville consacrera une somme importante pour des travaux liés à la sécurité et à l'entretien des équipements. Ils concerneront plusieurs installations sportives (centre Henri Cochet, petit gymnase, ...)

> Les perspectives d'avenir

- Petit gymnase : La réfection du vestiaire à l'intérieur du petit gymnase qui permettra de retrouver un usage plus fonctionnel avec 2 vestiaires et une extension sur l'arrière, dont une partie serait occupée par le Tennis Club et l'autre par l'association « les mordus de la piste ».

Sécurisation de toutes les ouvertures par des volets, modification du digicode pour accéder au gymnase, totem et étude sur la vidéosurveillance ;

Réfection de la porte de la bulle de tennis.

> L'encouragement au sport

Un soutien actif au mouvement associatif

La Ville intervient au niveau du soutien du sport amateur et inscrira cette année une enveloppe globale d'environ 30 000 €.

La délégation des Sports subventionne en effet de nombreuses associations sportives pour leur fonctionnement, mais également pour soutenir l'organisation de manifestations, et contribuer à l'acquisition de matériel sportif.

Un travail de proximité pour la promotion du sport

La gestion de cette situation s'avère complexe et délicate. En effet, les clubs sollicitent logiquement la ville pour accompagner leur progression sportive.

La répartition des aides financières s'établit en concertation avec l'Office Municipal des Sports au regard de plusieurs critères dont le nombre de licenciés, le niveau de compétition, la participation aux actions sportives de la ville,...

De ce fait, la stratégie de la ville s'appuie sur la mise en œuvre de contrats d'objectifs permettant de mettre en adéquation les moyens avec les priorités politiques municipales.

> Une animation sportive dynamique à l'attention des jeunes.

Inscription budgétaire : 12 000 €

Cet axe constitue une volonté politique forte permettant d'ancrer le sport au cœur de la cité et ses quartiers et repose à la fois sur la poursuite et le renforcement d'un travail de fond avec les écoles, mais désormais également avec le développement prioritaire de l'animation sportive dans les quartiers.

> Intervention des éducateurs sportifs dans les écoles

L'action avec les scolaires demeure la base même de la dynamique engagée avec les enfants sur l'éducation du sport .

Les 2 éducateurs sportifs de la Ville s'impliquent au quotidien dans les écoles et ces relations trouvent un prolongement dans le cadre des activités périscolaires.

> Les stages sportifs pendant les vacances scolaires

Cette action est désormais en phase d'évolution avec un nouveau mode de fonctionnement qui sera proposé aux familles et un renouvellement des activités (stage d'une ½ journée ou d'une journée complète sur des pratiques innovantes, ...)

> Animations dans les quartiers – une fonction de médiation

La promotion du sport dans les quartiers se développe grâce à un partenariat avec les clubs sportifs et s'inscrit dans la Politique de la Ville.

La délégation des Sports envisage de développer ces animations sportives sur plusieurs quartiers comme La Noue, la Haie Le comte, ST Michel/Jéricho, Jean XXIII....., où des clubs de sport se sont déjà créés. Ces actions seront fondées sur un important travail de médiation, avec des animateurs de quartiers qui font actuellement un travail important auprès des jeunes.

## **Le secteur de l'animation**

Pour le budget 2010, les dépenses seront contenues.

S'agissant des manifestations, elles seront toutes reconduites sauf la soirée qui s'est déroulée avant la journée des associations (gain d'environ 4.000 €).

Pour les manifestations pérennes, tout est mis en oeuvre afin que le montant des dépenses réalisées en 2009 soit maintenu, voire dans certains cas diminué, notamment dans la perspective de la participation de la commune aux 25 ans du jumelage avec Walldorf en Allemagne, ainsi que pour l'accueil d'une délégation libanaise d'Amschit.

Cette année, pour une meilleure gestion, toutes les dépenses concernant les vins d'honneurs et apéritifs des diverses délégations seront intégrées dans le budget animation.

Il conviendra également de renouveler une partie du parc des illuminations de Noël sur trois années, car certains décors actuels sont en fin de vie, et pour certains autres les accessoires, telles les ampoules ne seront plus sur le marché d'ici quelques années.

Il convient d'ailleurs de se mettre pour cela aux ampoules « leds » en terme de développement durable.

## Le secteur culturel

Ce secteur va bénéficier cette année de toutes les attentions, s'agissant principalement de l'étude lancée sur la rénovation du bâtiment du Château du Pont de la Meurthe.

Cette belle bâtisse, qui a un cachet très particulier, sera mise en valeur dans les prochaines années. L'année 2010 sera décisive en la matière.

La bibliothèque municipale rencontre un vif succès, et l'ouverture au public du samedi matin est une réussite en terme de réponse à la demande.

L'ouverture au multimédia commence petit-à-petit à faire son chemin, tout comme les projets de lecture publique, et beaucoup de nouveautés vont être présentées en 2010.

Il conviendra de faire une place de choix à la bibliothèque dans ce château, qui sera dédié au culturel.

En effet, le succès rencontré par les expositions culturelles et artistiques qui se produisent dans les différents salons mérite de réfléchir également à une disposition plus harmonieuse et plus accessible, afin de valoriser encore l'action et l'activité des utilisateurs et artistes exposants.

S'agissant du cinéma, le festival du cinéma Maxois dans les écoles rencontre un vif succès notamment auprès des élèves et des enseignants. Le secteur jeunesse propose toujours des séquences cinéma, et il est prévu de le développer avec les personnes âgées également.

S'agissant de la manifestation sur le cinéma qui était programmée, elle sera différée dans le temps afin de prendre la mesure de l'offre à faire en direction des Maxois, ainsi que de l'aide à apporter à notre cinéma de proximité.

<b>BUDGET INVESTISSEMENT 2010/ VILLE DE SAINT-MAX</b>		
<b>INTITULE</b>	<b>NATURE DES TRAVAUX</b>	<b>PROPOSE</b>
<b>DIVERS BATIMENTS</b>	Diagnostic amiante	6 000 €
	DICRIM ET DCS (risques majeurs)	2 000 €
	Extincteurs	2 000 €
		<b>10 000 €</b>
<b>C. T. M.</b>	Travaux d'enrobés (en bas)	7 500 €
		<b>7 500 €</b>
<b>C. T. M.</b>	Mobilier	1 200 €
		<b>1 200 €</b>
<b>C. T. M.</b>	Acquisition matériel : tondeuse, karcher, ...	15 000 €
	rideau pare-soleil	350 €
	Standard téléphonique	2 200 €
		<b>17 550 €</b>
<b>Hôtel de Ville</b>	Cuisine peinture	1 200 €
	Tapis escalier	3 000 €
	Eclairage Public (tennis et parc Hôtel de Ville)	21 600 €
		<b>25 800 €</b>
<b>Mairie</b>	Modification guichet accueil	20 000 €
		<b>20 000 €</b>
<b>Mairie</b>	Fax	300 €
		<b>300 €</b>
<b>Eglise Saint-Médard</b>	Toiture	35 000 €
		<b>35 000 €</b>
<b>Eglise Saint-Livier</b>	Dispositif de relevé des fissurations	18 000 €
		<b>18 000 €</b>
<b>Matériel de transport</b>	Remplacement véhicules :	
	VL	8 000 €

		8 000 €
<b>Mairie - services techniques</b>	Stores ST	1 950 €
		1 950 €
<b>Espace Haut-Rivage</b>	Création WC pour billard	2 000 €
		2 000 €
<b>Cimetière Saint-Médard</b>	Crépis mur	43 000 €
	Extension columbarium	16 000 €
<b>Cimetière des Brigeottes</b>	Crépis mur	50 000 €
	Travaux enrobé allée (subvention 2009)	28 000 €
		137 000 €
<b>Poste Police Municipale</b>	Faux plafonds	
	Fenêtres et volets	3 200 €
		3 200 €
<b>Ecole Matern. Clemenceau</b>	Préau	20 000 €
<b>Ecole Matern. Curie</b>	Structure de jeu	17 500 €
	Réaménagement salle suite fermeture Jean Rostand (si création de classe)	3 500 €
		41 000 €
<b>Ecole Matern. et élément. Curie</b>	Câblage informatique/ordinateurs (estimation)	20 000 €
		20 000 €
<b>Relogement Crèche PM Curie</b>	Travaux bâtiment D Curie	125 000 €
		125 000 €
<b>Maternelle Curie</b>	Enrobé dans la cour	25 000 €
		25 000 €
<b>Ecole Jules Ferry</b>	Etude de faisabilité (wc extérieurs, etc...)	2 000 €
		2 000 €
<b>Ecole Paul Lévy</b>	Remplacement chéneaux	11 000 €
	Remplacement fenêtres	106 100 €
	Sortie de secours cave	2 000 €

	Réaménagement salle 1er étage (lavabo)	2 500 €
	Réaménagement salle restauration scolaire (bibliothèque)	4 000 €
<b>Ecole Curie</b>		
	Réaménagement salle suite fermeture Jean Rostand	3 500 €
	Peinture salles de classes maternelle	3 000 €
<b>Ecole Primaire J. Ferry</b>		
	Aménagement nouveau self et réaménagement de la salle	30 000 €
	Verrière	35 000 €
	Volets roulants	6 500 €
	Peinture	8 000 €
	Peinture portail et grille	5 000 €
<b>Ecole Victor Hugo</b>		
	Installations robinets extérieurs	1 500 €
	Fontaine à eau	1 200 €
	Aménagement local médico-scolaire	2 500 €
	Peinture	20 000 €
<b>Groupe scolaire P.M Curie</b>		
	Programme remplacement des chaudières+ canalis.gaz	150 000 €
		391 800 €
<b>Ecole Curie</b>		
	Fourniture et pose signalétique	3 500 €
	Réfection de la voie de circulation le long du bât.D	43 000 €
	Sécurisation du passage de la rue J.Rostand au bât.D	10 000 €
		56 500 €
<b>Ecoles primaires</b>		
	Organigramme clés	3 000 €
		3 000 €
<b>Cuisine Centrale</b>		
	Etude par rapport à la nouvelle utilisation des locaux	2 500 €
		2 500 €
<b>Foyer Culturel G. Léonard</b>		
	Protection murs local rangement	2 800 €
	Peinture sol chaufferie	1 400 €
	Elargissement accès local rangement	2 400 €
	Porte d'accès escalier entrée	1 800 €

		8 400 €
<b>Foyer Culturel G. Léonard</b>	Vidéo projecteur et poursuite et écran	9 000 €
		9 000 €
<b>Château Pont de la Meurthe</b>	Etude de faisabilité	50 000 €
		50 000 €
<b>Château Pont de la Meurthe</b>	Extension toiture abri boulistes	2 200 €
		2 200 €
<b>Maison Associations/divers</b>	signalétique totem et signalétique Carnot mission locale	4 200 €
		4 200 €
<b>Stade Mainvaux</b>	Restructuration des tribunes	300 000 €
	Alarme anti-intrusion	4 500 €
		304 500 €
<b>Gymnase Henri Cochet</b>	Débit eau douches	4 200 €
		4 200 €
<b>Gymnase Curie</b>	Pose d'un volet anti-intrusion Club House	8 000 €
	Extension	30 000 €
	Totem	4 200 €
		42 200 €
<b>Courts de tennis</b>	Porte accès tennis couvert	1 800 €
		1 800 €
<b>Multisports</b>	Crépis mur extérieur côté Rostand	7 000 €
	Déplacement Curie Leclerc	
		7 000 €
<b>Pôle Jeunesse</b>	Fax + matériel	4 280 €
	Mur propriété Piquard à Dommartemont	14 500 €
		18 780 €
<b>Centre de Loisirs</b>	équipement et matériel	4 000 €
	Agrandissement centre de loisirs: étude de faisabilité	5 000 €

	menuiseries PVC	21 800 €
		30 800 €
<b>Espace Victor Hugo</b>	Peinture salle CARM/LAM Plafond + Restructuration	3 700 €
		26 900 €
		30 600 €
<b>Illuminations</b>	Achat d'illuminations	20 000 €
		20 000 €
<b>Squares et jardins</b>	Achat corbeilles, bancs	10 000 €
		10 000 €
<b>Squares et jardins</b>	Jeux	10 000 €
	Achat sol coulé	6 000 €
	Parc Jean XXIII : refection	8 100 €
		24 100 €
<b>Eclairage Public</b>	Eclairage Public	5 800 €
		5 800 €
<b>Espaces verts</b>	Plantations d'arbres	9 000 €
		9 000 €
<b>Développement Durable</b>		25 000 €
		25 000 €
<b>Urbanisme</b>	Prime Ravalement de façades	25 000 €
		25 000 €
<b>Divers Services (scolaire, ...)</b>	équipement et petits travaux	35 120 €
		35 120 €
<b>SIVU St Michel Jéricho</b>	Travaux construction Crèche ANRU	108 000 €
		108 000 €
		<b>1 730 000 €</b>

reports de crédits dépenses 2009 sur 2010 :		reports de crédits recettes 2009 sur 2010 :	
vidéosurveillance	29 800 €	soldes subventions cimetièr/tribunes/maison St Médard :	129 500 €
Trx Hotel de ville	35 700 €		
photocopieur/scan	6 560 €	emprunt :	100 000 €
jeu Clémenceau	17 345 €		
menuis.Clémenceau	38 395 €		
C.T Crèche Curie	2 150 €		
SPS Crèche Curie	2 050 €		
Menuiseries Curie	80 800 €		
chaudière P.Levy	89 690 €		
Chgt com.P.Levy	2 010 €		
Self P.M Curie	25 000 €		
<b>TOTAL</b>	<b>329 500 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>229 500 €</b>

## **B - Les recettes de fonctionnement (6 864 676 €) - Les recettes d'investissement ( 3 182 652 €)**

> **Les recettes de fiscalité directe** ne devraient pas beaucoup évoluer.

Le produit bénéficie principalement de l'augmentation des bases décidée dans la loi de finances pour ce qui concerne la taxe d'habitation (1,2 % et la variation physique n'est que de 0,3% ce qui est faible), soit précisément **24 329 € prévisionnels**.

La compensation octroyée par l'Etat pour pallier aux exonérations qu'il consent augmenterait également de **14 900 €**.

**Cela permet donc de bénéficier d'un apport de 39 229 €, qui compensera la perte de Dotation Globale de fonctionnement (DGF)**

> En effet, **la D.G.F diminue pour sa part de 33 552 €**, chiffre définitif car l'information nous est parvenue de la Direction Générale des Collectivités Territoriales (DGCL).

Or, le chiffre de la fiscalité est à prendre au conditionnel, car en fin d'année des ajustements sur la situation réelle seront alors connus. Et compte tenu de la baisse actuelle du niveau de la population, il n'est pas certain que la progression prévisionnelle soit respectée.

S'agissant de la dotation nationale de péréquation (DNP), de la dotation de péréquation de la TP ( DCTP), celles-ci sont annoncées également à la baisse, compte tenu des marges de manœuvres limitées de l'Etat qui doit aussi faire des économies.

Par contre, il semblerait que pour la dernière fois sans doute, la dotation de solidarité urbaine augmente légèrement, selon les prévisions optimistes contenues dans la loi de finances.

> **Sur la fiscalité indirecte**, et principalement les droits de mutation, d'une manière générale, la prudence reste de mise. En effet, tous les indicateurs se rejoignent pour prévoir une année encore difficile.

> **Sur les recettes de gestion**, elles sont prévues en diminution par rapport à 2009 ; en effet, le nouveau contrat d'une année sur les risques statutaires comporte moins de garanties et a contrario coûte moins à la collectivité, mais procurera moins de remboursements .

En outre, il n'y a plus de remboursement par le biais du CCAS des salaires des deux employées dédiées à cette collectivité.

Une refonte des tarifs municipaux sera faite prochainement, afin de valoriser les salles qui sont louées ou mises à disposition, notamment pour les demandes extérieures ; en effet, il convient de mettre en valeur le service que rend la municipalité à cette occasion.

Sur toutes les salles (maison des associations, foyer culturel, château du Pont de la Meurthe, Centre Henri Cochet , Espace Haut Rivage, Espace Victor Hugo, etc..) des investissements importants sont consentis par la Ville, tout comme les frais de fonctionnement.

Les besoins du public étant en augmentation, il convient de prendre le temps d'étudier ce dossier, et de faire prendre conscience notamment aux associations de l'importance de l'aide en nature apportée par la ville en la matière.

> **Sur les recettes d'investissement**, elles sont en augmentation par rapport à la prévision du budget primitif 2009, ainsi que par rapport à la réalisation de 2009, pour 2 raisons principales :

- **Les subventions** relatives aux principaux travaux n'ont pu être perçues en 2009, compte tenu du retard pris dans les programmes de rénovation des tribunes et de la pose des menuiseries, elles le seront donc en 2010 (441 156 €)

32 775 € sont à percevoir de la dotation 2008 du conseil général 54 au titre de la tribune Mainvaux

71 250 € sur la subvention exceptionnelle obtenue par Gérard Léonard en 2005, toujours au titre de la tribune

30 400 € au titre du CNDS pour l'accessibilité de ce même programme

109 362 € sur la dotation communale d'investissement 2009-2012 du CG 54, toujours pour la tribune Mainvaux.

S'agissant du relogement de la crèche Ribambelle dans les locaux du groupe scolaire Pierre et Marie Curie, une subvention parlementaire a été obtenue, à hauteur de 15 000 € ;

La CAF devrait également financer ce relogement, sur une base minimum de 10 000 €, compte tenu du fait que la ville souhaite pérenniser ces locaux.

La ville de Malzéville, dans le cadre du Syndicat Intercommunal Saint-Michel/Jéricho (SIVU), n'octroiera à Saint-Max qu'une somme de 20 000 €, compte tenu justement du caractère pérenne souhaité par la municipalité de Saint-Max pour ces locaux

Une subvention du Conseil Régional, quelques soldes sur les travaux réalisés comme les allées et carrés des cimetières, ainsi que dans le cadre de la DGE, viendront abonder cette enveloppe 2010.

- **La prévision du FCTVA 2010 (223 815 €)**, basée sur les réalisations 2009, est plus importante que la somme perçue l'an passé en 2009 (155 051 €), au titre des 2 années de réalisation (2007 et 2008).

- **Sur les prévisions de ventes**, la maison des guides fera l'objet d'une vente aux enchères dans le courant du premier semestre 2010 avec une mise à prix de 30 000 €.

- 3 logements pourraient trouver preneur dans l'immeuble rue de Verdun, à 75 000 € pièce, ce qui explique la prévision de 243 000 €, qui pourra être revue à la hausse le cas échéant bien entendu, comme toutes les recettes dont c'est le propre.

- **enfin si nécessaire, un emprunt modéré** sera contracté, si les conditions du moment sont favorables et si la nécessité s'en fait sentir.

D'ailleurs cette année, profitant de la conjoncture, une étude précise sera faite sur l'encours de la dette, et sur les possibilités de négociation, renégociation, optimisation, et surtout une prospective, tant financière qu'en terme de projets d'investissements, déjà commencée, verra son achèvement cette année.

**La Municipalité va d'ailleurs s'employer de toutes ses forces à optimiser les recettes autant que faire se peut, et à diminuer les dépenses, sur cette année 2010, au travers de ce budget prudent mais volontaire, afin de préserver la capacité d'investissement de la ville intacte, pour réaliser les projets qui lui tiennent à cœur, projets en faveur des Maxoises et des Maxois, dont le bien-être et l'amélioration du cadre de vie sont notre préoccupation quotidienne.**